

Dernière mise à jour : 13/03/2020

Métier: Métiers du sport | Activités équestres | Perfectionnement Sportif

Diplôme: DEJEPS Sports Equestres

Niveau de qualification: III

Numéro de fiche: 65



Objectifs

Ce diplôme certifie des compétences dans le champ du perfectionnement et de l'entraînement sportif au Niveau Amateur dans une discipline.

Le titulaire du DEJEPS conçoit, coordonne et met en œuvre un projet de perfectionnement dans la discipline de la mention choisie :

- progression technique et entraînement du couple
- formation
- travail et suivi du cheval
- organisation de compétition

Liste des disciplines proposées au CREPS des Pays de la Loire :

DRESSAGE - CSO - CCE - HUNTER et Equitation Western

Conditions d'accès

- Avoir 18 ans à l'entrée en formation
- Etre titulaire de l'unité d'enseignement Prévention et Secours Civique de niveau 1 ([PSC1](#))
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des sports équestres datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation

et satisfaire aux tests techniques et au test pédagogique (TEP) suivants :

Tests techniques

Le candidat réalise les 2 tests suivants dans un ordre indifférent :

Test A1 : test technique de dressage de niveau « Amateur 3 grand prix »

Test A2 : test technique de CSO de niveau « Amateur 2 » (1m05 à 1m10)

Tests pédagogiques

Le candidat réalise un test pédagogique consistant en la conduite d'une séance de perfectionnement de travail sur le plat d'une durée de 20 minutes pour trois cavaliers de niveau Galop 5 ou plus dans la discipline de son choix (CSO/DRESSAGE/CCE/HUNTER/WESTERN)

Modalités d'inscription

Clôture des candidatures : 22 août 2020

Les dossiers d'inscription sont à télécharger [ICI](#) ou à retirer au secrétariat du CREPS des Pays de la Loire.

Sélection

Date des TEP (Tests d'Exigences Préalables) : 24 septembre 2020

Epreuves de sélection : 25 septembre 2020

Seuls les candidats ayant validé les TEP seront convoqués aux épreuves de sélection.

Les TEP et sélections se dérouleront sur le site des Ecuries du clos à Bouguenais.

Nature des épreuves de sélection : épreuve écrite et entretien oral.

Déroulement de la formation



Date de formation : 12 novembre 2020 au 23 décembre 2021

Formation de 1 448 H (**426 H en centre** de formation et **1 022 H en entreprise**)
Les possibles allègements de formation seront vu à l'issue des sélections lors de l'entretien du positionnement.

Coûts et financement

Frais d'inscription : 30 € non remboursables
TEP : 80 € remboursables si absence justifiée 48 heures à l'avance
Frais de sélection : 80 €

Coût de base heures/stagiaires en centre de formation : nous contacter.

FINANCEMENT : la formation peut être financée selon le statut du stagiaire (demandeur d'emploi et salarié). Les aides possibles :

- Pour les **demandeurs d'emploi** : possibilité de prise en charge par le Conseil Régional, se renseigner auprès du secrétariat. Si vous êtes demandeur d'emploi veuillez vous procurer une fiche de liaison "JMQ" auprès de votre conseiller Pôle-emploi, Mission locale, Cap emploi ou le Conseil général.
- Pour les **salariés** : se renseigner auprès de son employeur ou OPCA.
- Les **indépendants agricoles** : possibilité d'une participation financière de la part du VIVEA. (merci d'indiquer dans votre dossier si vous êtes concerné par cette branche.

Le coût restant à la charge du stagiaire est variable selon l'organisme financeur.

Contact

Le coordinateur : François GUIHARD
06 75 68 10 02 - courriel : guihard.francois@wanadoo.fr

Assistante de formation : Elodie LARUELLE
02 28 23 69 74 - courriel : elodie.laruelle@creps-pdl.sports.gouv.fr